

Compte rendu de réunion de la commission Kmer
Le mercredi 08.10.26 de 19H30 à 20H45 en visio.

Présents : Geoffroy SIBILEAU, Anne-Gaëlle HAUBOIS, Frédéric GILBERT, Hugues DELANNOY, Pierre VAILLANT, Pascal MILLOT, Luc BOST

Animateur de la réunion : Geoffroy SIBILEAU

Compte-rendu réalisé par Geoffroy SIBILEAU et validé par la commission

1) Intégration Luc BOST

Luc se présente et est intégré à l'unanimité par les membres de la commission.

2) Budget Rassemblement

Geoffroy indique qu'il manque encore certaines demandes de remboursement de frais de la part des encadrants. Le budget réel sera donc finalisé une fois celles-ci intégrées.

Cependant, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que le budget sera bénéficiaire.

3) Démission Geoffroy SIBILEAU

Comme annoncé lors de la précédente réunion, Geoffroy va démissionner du comité directeur du Comité Régional de la Nouvelle-Aquitaine. Il propose néanmoins de maintenir sa présidence de la commission Kmer jusqu'au 31 décembre, afin d'achever l'année en cours et d'assurer la continuité des actions engagées.

4) Avenir de la commission

Geoffroy rappelle le contexte :

- ✓ Une commission créée il y a 3 ans à son initiative, afin de développer le kayak de mer en Nouvelle-Aquitaine. Un projet pluriannuel, construit collectivement, puis validé par le bureau directeur de l'époque, mais qui n'a pas été confirmé par le bureau directeur actuel.
- ✓ Des moyens financiers en légère augmentation, mais qui restent insignifiants au regard de ceux accordés aux autres disciplines.
- ✓ Une sensibilisation sur cette iniquité a été effectuée officiellement à plusieurs reprises, mais n'a pas été prise en compte par le bureau directeur actuel.
- ✓ Des incompréhensions réciproques qui ont progressivement détérioré les relations.
- ✓ Un engagement arrivé à son terme, conformément à ce qui avait été annoncé au départ : une durée maximale de trois ans de présidence.

- ✓ Personne ne se propose pour reprendre la présidence de la commission Kmer.
- ✓ Une volonté unanime de poursuivre le développement de la discipline Kmer en Nouvelle-Aquitaine, de pérenniser les actions et de s'engager bénévolement.

Après un échange et des débats permettant de mesurer les avantages et les inconvénients de différents scénarios, les membres de la commission prennent, à l'unanimité, la décision d'en cibler deux :

Scénario 1 : Maintenir la commission au sein du comité Régional

Ce scénario repose sur les conditions suivantes :

- La désignation d'une personne acceptant de prendre la présidence de la commission ou d'en être le référent,
- L'approbation unanime de cette personne par les autres membres de la commission et validée par le comité directeur,
- La décision du comité directeur de revaloriser les moyens mis à disposition de la commission pour 2027,
- Le vote officiel du projet pluriannuel par le comité directeur.

Scénario 2 : Arrêter la commission au sein du Comité Régional au 31 décembre de cette année

- Maintenir leur investissement bénévole afin de pérenniser les actions engagées,
- Mener une réflexion sur la création d'une association ayant pour principal objet la formation en kayak de mer,
- Faire naître cette association lors du prochain rassemblement KAYAKITAINE en septembre 2027,
- Affilier cette nouvelle association à la FFCK,
- Afin de maintenir les actions durant la période transitoire, constituer un groupe informel composé des membres de la commission, qui continuera à œuvrer en mobilisant et en s'appuyant sur les clubs, comités départementaux et structures agréées.